

PROJET DE NOUVEAU MUSÉE DES BEAUX-ARTS

Le guichet des oppositions ouvre dans sept jours

JÉRÔME CACHIN

Le projet de nouveau Musée cantonal des beaux-arts revient sur le devant de la scène. Hier, ses responsables ont annoncé devant la presse le calendrier de la mise à l'enquête publique du Plan d'affectation cantonal (PAC). Du 23 février au 24 mars, tout Lausannois pourra formuler des oppositions. Le projet sera présenté au public le 21 février dans une séance à laquelle sont formellement invités les associations et les chefs des groupes politiques du législatif lausannois et cantonal.

Le PAC a pour but de rendre constructible la parcelle communale de 18 000 m², à Bellerive. Le terrain, au bord du lac, verra s'ériger le bâtiment «Ying-Yang», lauréat du concours d'architecture en 2005. Il est prévu qu'il puisse déborder de 5 mètres sur le lac, en

porte-à-faux ou sur pilotis. La continuité des chemins piétonniers est maintenue, dans le parc public qui entourera le musée. Les parkings voisins devraient suffire à absorber les visiteurs venus en voiture, malgré le fait que la fréquentation du nouveau musée est estimée entre 80 000 et 100 000 visiteurs.

Cette fourchette représente au moins le double de la fréquentation de l'actuel Musée des beaux-arts du Palais de Rumine. Le terminus d'Ouchy du métro M2 ne sera qu'à 750 mètres du musée.

Après la mise à l'enquête, c'est l'Etat de Vaud qui devra statuer sur les oppositions au PAC. Les recours au Tribunal administratif sont ensuite ouverts. La procédure du PAC rend impossible le référendum communal. «Généralement la Municipalité de

Lausanne n'aime pas les PAC, qui échappent au vote du Conseil communal, a précisé la directrice municipale de la Culture Silvia Zamora. Mais une autre procédure n'aurait pas eu de sens, le leadership du projet étant cantonal.»

C'est plus tard qu'un référendum lausannois sera possible, sur le vote du droit de superficie de la parcelle en faveur du canton. Au niveau cantonal, d'autres occasions de référendums se présenteront: un nouveau crédit d'étude sera soumis au Grand Conseil ce printemps pour financer l'affinage du projet architectural. L'an prochain, c'est le crédit d'ouvrage qui sera soumis aux députés vaudois. Il devrait être de quelque 28 millions. La ville de Lausanne devrait de son côté accorder 5 millions. L'autre moitié du coût de

construction devrait être financée par des fonds privés. La Fondation Leonarda a déjà annoncé un engagement allant de 10 à 20 millions, a rappelé hier le représentant des milieux privés, le radical Jean-Jacques Cevey. Au total, le musée coûterait 66 millions de francs. Ce nouveau montant (on indiquait auparavant 54 millions) est dû au prix des aménagements extérieurs, qui n'étaient pas comptés dans le dernier devis, ainsi qu'à l'indexation des coûts de la construction au niveau de l'année 2010.

Le nouveau directeur du Musée cantonal des beaux-arts Bernhard Fibicher, dont la nomination a été annoncée avant-hier, devra contribuer à «étayer l'argumentaire» du projet, a aussi indiqué Jean-Jacques Cevey, qui préside la Fondation pour la création d'un nouveau Musée des beaux-arts.

La construction de «Ying-Yang» devrait débuter en 2009, alors que son ouverture est prévue pour 2012. Pour la ministre socialiste en charge de la Culture, plusieurs volontés se rejoignent: «Doter le canton d'une infrastructure phare, permettre au collectionneurs privés d'y déposer des œuvres, augmenter la fréquentation du public et libérer de la place pour les autres musées du Palais de Rumine.»

En 2006, le Parti socialiste avait refusé d'inscrire ce projet à son programme pour les élections cantonales, à l'inverse du Parti radical. Le Conseil d'Etat avait gelé l'avancement du projet après le refus populaire des hausses d'impôts en 2005. |

Séance publique: mercredi 21 février, 18 h, aula des Cèdres, av. de Cour 31.

Projet complet: www.vd.ch/nmba